

## Paris, Berlin, Rome et Varsovie veulent revoir les règles de concurrence de l'UE



**La France, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne font pression sur Bruxelles pour réformer les règles de concurrence. Un article d'Euroefe.**

La requête a déjà été formulée maintes fois par Paris et Berlin. Mais cette fois, France et Allemagne se sont fendus d'un courrier également signé par l'Italie et la Pologne. Il fait suite à la décision de la Commission, il y a exactement un an, d'interdire le rachat du français Alstom par l'allemand Siemens, jugeant que cette fusion entraverait la concurrence sur le marché des TGV et de la signalisation ferroviaire.

Le document qu'*EFE* a pu consulter est adressé à Margrethe Vestager, qui gère aussi le portefeuille de la concurrence. Cette lettre était signée Bruno Le Maire et Peter Altmaier, ministres français et allemand de l'Économie, ainsi que Stefano Patuanelli, ministre italien du Développement économique, et Jadwiga Emilewicz, son homologue polonaise.

Les quatre responsables politiques affirment que la politique de la concurrence, menée dans un monde en « perpétuel changement », « devrait être revue au fil du temps » afin de rester « pertinente et efficace ».

### **La concurrence mondiale a changé**

À ce titre, la lettre datée du 4 février indique que la logique même de la concurrence mondiale a changé.

« Aujourd'hui, les entreprises européennes doivent concurrencer des sociétés étrangères qui bénéficient parfois de généreuses subventions de l'État ou de marchés nationaux protégés, dans certains cas de façon très importante », constate le document.

Dès lors, les pays signataires de la lettre demandent à la Commission européenne d'évaluer et de moderniser sa réglementation portant sur les fusions d'entreprises productrices de biens similaires dans un même secteur, ainsi que sur la définition même du marché concerné.

« L'objectif principal vise par conséquent à harmoniser les normes, pour parvenir à un modèle de concurrence plus performant et efficace face aux pratiques potentiellement abusives d'opérateurs extérieurs à l'UE sur le marché unique », ajoutent-ils.

Les quatre États membres estiment aussi que l'émergence de grandes entreprises numériques représente « un autre défi pour la politique de la concurrence » et demandent de traiter cette question sans attendre.

En outre, les auteurs de la lettre exigent une plus grande clarté sur le type de coopération permise entre les entreprises.

Pour cette raison, ils demandent à l'exécutif européen d'adopter un plan de travail « au cours des prochaines semaines, [dans lequel seront élaborées] des propositions concrètes et des normes pour relever ces défis particuliers ».

Ce 6 février, lors de la conférence de presse journalière de la Commission européenne, la porte-parole de l'exécutif, Arianna Podesta, a confirmé que Bruxelles avait bien reçu la lettre et que « toutes les contributions au débat en cours » seraient prises en compte.

Elle a également souligné à quel point il était important d'adapter les règles de concurrence aux changements mondiaux, comme le passage à l'ère du numérique, la mondialisation ou la transition écologique.

En décembre, la commissaire Margrethe Vestager s'était déjà montrée disposée à redéfinir les règles de concurrence de l'UE pour les adapter à la mondialisation et à la digitalisation croissantes des échanges.